

**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

**POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES**

**BIENVENUE A LA
MISSION LOCALE!**

POUR QUOI FAIRE ET POUR QUI ?

La Mission Locale pour quoi faire ?

- Vous accueillir
- Vous informer
- Vous orienter
- Vous accompagner dans votre insertion professionnelle

La Mission Locale pour qui ?

- Tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Qui recherche un emploi, une formation ou des conseils sur leur insertion socio-professionnelle

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS?

Un accompagnement personnalisé

**ORIENTATION
FORMATION**

**DEFINIR SON
PROJET
PROFESSIONNEL
et
SE FORMER**

EMPLOI

**RECHERCHER
UN
EMPLOI**

**ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL**

**HERGEMENT
SANTE
MOBILITE
CULTURE**

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS?



Un espace accueil est à votre disposition

- Ordinateurs en libre accès (internet)
- Documentation (sur les métiers, forums, recrutements, ...)
- Point culture : places de spectacles, évènements sportifs, visites de musées, expositions, ...
- Diffusion sur écran de l'actualité de la Mission Locale de Paris

1. COMMENT TROUVER SA VOIE?

« Je ne sais pas quoi faire !! »

Première étape : définir et valider un projet professionnel



✘ Les outils proposés par la Mission Locale pour définir ou valider votre projet professionnel

Sur une courte durée (3 mois) ou une durée plus longue (de 6 mois à 9 mois), en interne ou avec nos partenaires.

- **Les Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI)**
- **Les Parcours d'Entrée en Emploi PEE)**
- **« Ecole de la 2^{ème} chance »**
- **Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)**

2. COMMENT SE FORMER ?

« J'ai validé mon projet professionnel »

Deuxième étape : Vous former à un métier



La formation continue

Valider une qualification

- Sur une durée de moins d'un an
- Etre stagiaire rémunéré de la formation professionnelle
- Etre en centre de formation à temps plein



L'alternance

Suivre une formation diplômante

- Sur une durée minimum d'un an
- Etre salarié de l'entreprise
- Etre en alternance pratique et théorie

3. COMMENT TROUVER UN EMPLOI?

« J'ai une qualification »

Troisième étape : Je recherche du travail



Les ateliers de recherche d'emploi

- . Atelier CV
- . Atelier Entretien d'embauche
- . Atelier Alternance
- . Atelier de Recherche Active d'Emploi



La création d'entreprise

- Atelier Créa



Des opérations de recrutement

- . Présentation des métiers
- . Recrutement avec les employeurs



Les préparations aux forums

- . Rencontrer de nombreux employeurs



Les parrains

- . Des bénévoles vous coachent dans votre recherche d'emploi



Les visites en entreprises

- . Découvrir le monde de l'entreprise

Des correspondants emploi vous accompagnent dans votre recherche d'emploi

3. COMMENT TROUVER UN EMPLOI?

Les contacts entreprises possibles à la MLP



5 filières au sein de la MLP

« Services aux personnes/Sanitaire et social/Animation »

« Hôtellerie/Restauration/Tourisme »

« Nettoyage/Logistique/Transport/Sécurité »

« Commerce/Vente/Distribution »

« Employeurs institutionnels »

4. COMMENT ACCEDER A SON AUTONOMIE?



Les aides financières

Il existe des possibilités d'aides financières, celles-ci sont attribuées en fonction de certains critères qui seront vus avec votre conseiller.



La santé

- Orientation vers un **bilan de santé gratuit** de la CPAM
- Orientation vers des **consultations gratuites**



Le logement / l'hébergement

- Information et conseils sur les aides, les dispositifs, le droit au logement
- Mise en relation vers des structures d'hébergement d'urgence, ...
- Atelier logement au sein de la Mission Locale de Paris



Et aussi la culture !

- Organisations de visites avec Paris-Musées et la Ville de Paris, accès au kiosque culture...
- Laissez-passer gratuits pour visiter les musées parisiens

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE POUR QUI?



La Garantie Jeunes

- Accompagnement socio professionnel RENFORCE d'un an
- 18-25 ans
- Ni étudiant, ni emploi, ni formation
- En situation de vulnérabilité
- 492,57 euros mensuels
- Un accompagnement collectif intensif
- Des immersions régulières en entreprise

Bienvenue !

La Mission Locale de Paris s'adresse aux jeunes parisiens âgés de 16 à 25 ans. Elle vous accueille et vous accompagne dans votre insertion sociale et professionnelle.

Nos engagements

La Mission Locale de Paris s'engage à :

- vous respecter ;
- vous accueillir et vous offrir une qualité d'écoute;
- vous accompagner et vous conseiller;
- vous informer de l'offre de services de la Mission Locale (formation, emploi, vie sociale...) et des opportunités en accord avec votre situation;
- construire avec vous les étapes vers une insertion professionnelle durable;
- mettre en œuvre avec nos partenaires les outils pour réussir votre parcours;
- respecter la confidentialité de l'entretien et de vos données personnelles.

Vos engagements

En tant qu'acteur de votre parcours, vous vous engagez à :

- transmettre au conseiller les informations utiles à votre orientation et votre accompagnement;
- respecter les heures de rendez-vous et prévenir en cas d'impossibilité de venir;
- informer la Mission Locale de tout changement de votre situation : téléphone, adresse etc.;
- réaliser les démarches qui ont été convenues;
- adopter un comportement responsable, respecter le personnel, les autres usagers des lieux, les partenaires de la Mission Locale ainsi que le matériel et la documentation;
- respecter le règlement intérieur du public.



**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

**POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES**